

L'Eau média

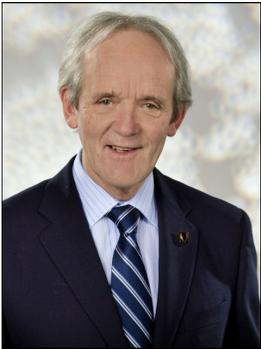
« Le lac Mégantic », Pierre Charland © Le Québec en images, CCDMD

Bulletin de liaison du Comité de bassin de la rivière Chaudière (COBARIC)

Vol. 9, No. 1, automne 2015

Mot du président

Russell Gilbert



Le 19 novembre dernier, les membres du conseil d'administration du COBARIC se réunissaient pour la 100^e assemblée du conseil depuis la création de l'OBV.

Au fil du temps, de nombreux représentants des secteurs économiques, municipaux et communautaires se sont impliqués dans le développement de notre organisation et de la gestion intégrée de l'eau par bassin versant sur le territoire de la rivière Chaudière et au Québec.

D'ailleurs, lors de cette dernière assemblée, les membres ont donné majoritairement leur appui aux municipalités qui militent actuellement pour obtenir l'autorisation de réglementer plus sévèrement que ne le prévoit le Règlement sur la protection des sources d'eau potable. Les municipalités doivent pouvoir préserver leur approvisionnement en eau potable en fonction des caractéristiques propres à leur territoire.

À ce sujet, le COBARIC est prêt à travailler de concert avec la ville de Lévis qui a annoncé dernièrement vouloir aller de l'avant avec la mise en place d'un plan de protection de sa source d'eau potable alimentée par la rivière Chaudière.

Je souhaite profiter de cette tribune pour sensibiliser les organisations, les élus et les citoyens au projet de Loi 56 visant à modifier la Loi sur le lobbying. Ce projet de loi aura un impact majeur sur le fonctionnement des organismes sans but lucratif. Il importe donc que les organisations en prennent connaissance et démontrent leur inquiétude face à l'adoption du projet de loi.

Pour terminer, je vous invite à participer en grand nombre à la prochaine édition du Forum sur l'eau en Chaudière-Appalaches organisé conjointement par les 9 OBV de la région et le Conseil régional de l'environnement. Ce forum traitera justement de la protection des sources d'eau potable, ainsi que de la biodiversité.

Au plaisir de vous y rencontrer et Joyeuses Fêtes!

Un habitat amélioré pour les poissons du ruisseau d'Ardoise

Le projet d'amélioration et de restauration de l'habitat de l'omble de fontaine dans le ruisseau d'Ardoise à Saint-Georges s'est conclu le 16 octobre dernier. Initié par le COBARIC et piloté par Gestizone, ce projet estimé à 168 600\$ a permis d'aménager, entre autres, quatre seuils et autant de fosses, de même que trois frayères.



Ruisseau d'Ardoise au parc Rodrigue à Saint-Georges (COBARIC, 2015)

Les seuils permettent le passage du poisson en période d'étiage, les fosses offrent des aires de repos et d'alimentation tandis que l'ajout de gravier de frayère favorise la ponte des œufs.

Au nombre des travaux réalisés figurent aussi une traverse de cours d'eau et un ouvrage de captage de sédiments au bout de la 36e avenue, ainsi qu'une passe migratoire en aval du ponceau de la 127e rue. De plus, 129 mètres de berge ont été stabilisés avec de la pierre en amont des aménagements. Enfin, des élèves de l'école des Deux-Rives ont planté plus de 200 végétaux dans la bande riveraine au parc Rodrigue.

En tout, ce sont près de 1000 végétaux qui ont été mis en terre dans la bande riveraine du ruisseau, alors que 60 tonnes de gravier de frayère ont été déposées sur le lit du cours d'eau aux endroits propices à la reproduction de l'omble de fontaine.

Les objectifs principaux de ce projet consistaient à améliorer la qualité de l'eau et des habitats aquatiques de la portion urbaine du ruisseau d'Ardoise à St-Georges, tout en concertant les intervenants du milieu et en sensibilisant la population à la préservation du cours d'eau. → Page 2

Dans le cadre du Plan national de conservation, ce projet a été réalisé avec l'appui financier du gouvernement du Canada.

Les organismes partenaires de ce projet sont, en ordre alphabétique, des citoyens riverains, l'école des Deux-Rives, la Fondation de la faune du Québec, la Fondation Héritage faune, M. François Blais, ministre de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche et Ministre responsable du Loisir et du Sport, Gestizone, le Groupe Ferti – succursale Saint-Georges, le Ministère des Transports du Québec, M. Robert Dutil, ex-député de Beauce-Sud, les Serres Saint-Georges et la Ville de Saint-Georges.



Plantation de végétaux au parc Rodrigue à Saint-Georges (COBARIC, 2015)

Projet « Au cœur de notre rivière Chaudière »

Dans le cadre du projet « Au cœur de notre rivière Chaudière », le grand public est invité, jusqu'au 1^{er} décembre 2015, à soumettre des photographies ou tableaux représentant les atouts de la rivière et de son environnement au cours des différentes saisons.

Les œuvres sélectionnées feront partie d'une exposition, du 26 mai au 21 août 2016, au Centre culturel Marie-Fitzbach de Saint-Georges. Certaines œuvres pourraient aussi être intégrées dans le documentaire « Au cœur de notre rivière Chaudière » produit par TVCOGECO.

Les images doivent être acheminées à l'adresse courriel de la Société historique Sartigan : shsartigan@hotmail.com. Des points de chute sont également prévus pour les documents physiques. Pour plus de détails, nous vous invitons à consulter le site Internet de la [Société historique Sartigan](http://www.societe-historique-sartigan.com).

Le projet veut démontrer que la rivière Chaudière a été, et est encore aujourd'hui, l'élément rassembleur des Beaucerons.



Les neuf Organismes de bassins versants de la Chaudière-Appalaches et le Conseil régional de l'environnement sont fiers de vous inviter au Forum régional sur l'eau qui aura lieu le jeudi 10 décembre 2015 au Complexe des Seigneuries de Saint-Agapit.

L'objectif de la journée de conférences est d'informer et d'outiller le monde municipal sur la protection des sources d'eau potable et la mise en valeur des milieux naturels et de la biodiversité dans l'aménagement du territoire.

Le Forum régional sur l'eau en Chaudière-Appalaches s'adresse aux gestionnaires (directeurs généraux, aménagistes, urbanistes, etc.), aux élus (maires, conseillers) et aux officiers municipaux (inspecteurs, techniciens en environnement, gestionnaires des cours d'eau), ainsi qu'aux associations riveraines et aux entrepreneurs.

Vous trouverez ici le [programme ainsi que le formulaire d'inscription](#). Au plaisir de vous y retrouver!

Nous-y étions

Colloque sur la modernisation des autorisations environnementales

8 octobre 2015, Québec

Formation sur le projet de loi 56 : Loi sur la transparence en matière de lobbying

27 octobre 2015, Québec

17^e rendez-vous des OBV

4 novembre 2015, Orford

40^e congrès de l'Association des biologistes du Québec

5-6 novembre 2015, Orford

Atelier de travail de la Table de concertation régionale de Québec

12 novembre 2015, Québec

À venir

Forum régional sur l'eau en Chaudière-Appalaches

10 décembre 2015, Saint-Agapit

Pour joindre l'équipe de rédaction :

700, rue Notre-Dame Nord, suite D
Sainte-Marie (Québec) G6E 2K9
Téléphone: 418 389-0476
Télécopieur: 418 387-7060
Courriel: communications@cobaric.qc.ca
Site Internet: www.cobaric.qc.ca



L'Eau média est publié quatre fois l'an